Zeitschrift: Le nouveau conteur vaudois et romand

Band: 85 (1958)

Heft: 2

Artikel: Résultats du concours de septembre

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-230774

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 02.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

L'auteur du livre, Richard Hennig, écrit de son côté :

« Quoi qu'il en soit, à l'époque de la prohibition aux Etats-Unis, les amateurs de boissons alcoolisées se jetèrent sur la vigne sauvage et en tirèrent du vin qui, faute de mieux, calma leur soif. Rien d'étonnant que les Normands qui, à coup sûr, ne furent pas de grands connaisseurs, aient considéré comme un bienfait des dieux la modeste piquette que leur fournissait le littoral américain ».

Au début du siècle, ce sont les vignes américaines qui ont servi à la reconstitution de nos vignobles dévastés par le phylloxéra. De nos jours, grâce aux travaux des savants, par sélection et hybridation on a créé de nouveaux cépages donnant des produits fort convenables.

Et là-dessus pour ne pas rester sur ce goût de P. D., « trois » de Saint-Saph. et à la vôtre!

Résultats du concours de septembre

Une douzaine de grilles fausses sur cinquante justes!

Pas à dire, nos mots-croisistes ont du flair...
C'est à la définition « Permet de faire le beau » que l'on enregistre le plus d'erreurs.
Plusieurs concurrents ont mis Est pour Art...
Ont-ils pensé qu'à lui seul le « point cardinal » :/
Est, permettrait de faire le beau temps? On pourrait le croire!

Un autre a réussi à placer Jour au lieu de

Tout pour vos soirées de projection Appareils, écrans, lampes

TOUT chez le spécialiste

A. SCHNELL & FILS

PLACE ST-FRANÇOIS 4 - LAUSANNE

Photo — Projection — Ciné

Soir : le soir de la vie ! Savez-vous ce que cela a donné verticalement : Jura au lieu de Tira... ! Heureusement que les Jurassiens n'en sont pas encore « à lâcher le chien » ! Chez un autre, le « fervent de la piste » : Policier, est devenu Familier. Espérons qu'il ne deviendra pas tròp familier avec le premier policier venu!

M. Julien Marquis, de Mervelier, est un pincesans-rire... Félicitant M. Elophe pour ses trouvailles, il écrit: « J'ai l'impression que tous n'arriveront pas à vous « damer le pion », même avec le flair d'un « fervent de la piste », et l'aide du garçon d'écurie. Continuez, on éprouve toujours tant de plaisir à résoudre vos problèmes... »

Plusieurs bénéficiaires d'abonnements transmissibles ayant refusé le *Conteur*, nous prions encore une fois les lauréats d'avertir ceux qu'ils abonnent que c'est gratuitement qu'ils recevront notre « revue » pendant une année!

Voici la liste des lauréats tirés au sort :

M. H. Hierholtz, Ballallaz, Montreux.

M. E. Becker, Lausanne.

Mlle Amiguet, Chesières s. Ollon.

Mme Jan, La Cornallaz s. Epesses.

Mme Jaccard-Hofstetter, Lausanne.

Mme G. Gétaz, Lausanne.

M. Charles Marguerat, Cully.

Mme Gilbert Jomini-Grec, Lausanne.

Mme Gabrielle Oguey, Lausanne.

M. A. Despland, Château-d'Oex.

M. Th. Perrin, Payerne.

M. P. Delacrausaz, Lausanne.

Douze abonnements transmissibles récompenseront — à raison d'un chacun — les douze concurrents désignés par voie de tirage au sort et qui auront envoyé, d'ici au 31 octobre 1957, une « grille » conforme à la « grille originale », à l'Imprimerie J. Bron S.A., Pré-du-Marché 11, à Lausanne.

Amis du « Conteur romand », chers abonnés, mots-croisistes!

Faites connaître le CONTEUR ROMAND autour de vous! Un nouvel abonné au CONTEUR est un ami gagné à notre cause : la défense et le maintien de notre vieux langage et de nos traditions!